

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

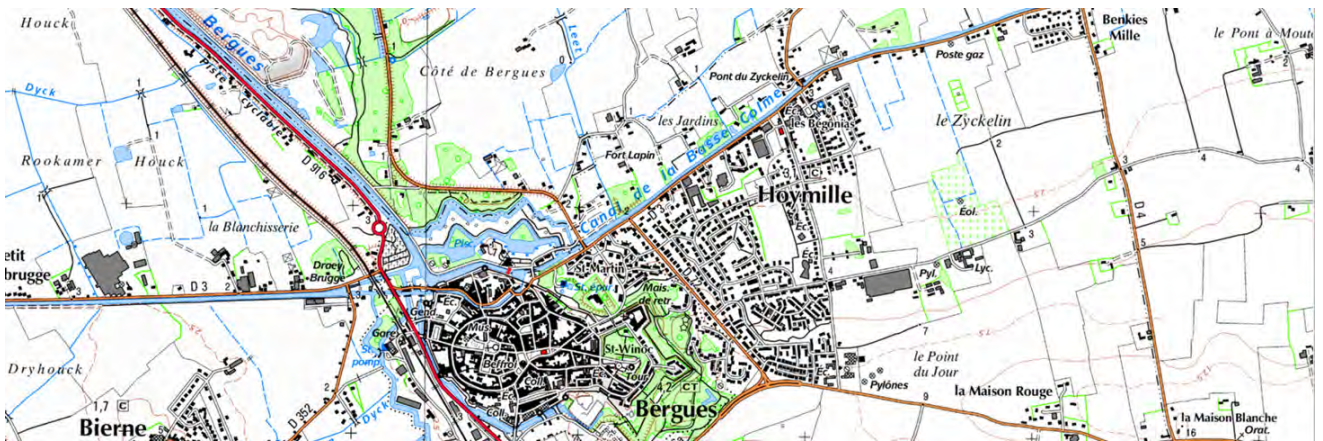
CANAL DE BERGUES

Département du Nord (59) / Commune de BERGUES (59380)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Portes de flot, à l'aval de l'écluse de Bergues	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Ouvrage de référence non repérable sur SCAN littoral. Absence d'information fournie par un service compétent. Positionnement grâce à une recherche complémentaire sur Internet (cf. page 2) qui mentionne une écluse au niveau de Bergues. Positionnement douteux (délimitation obsolète ?)</p>

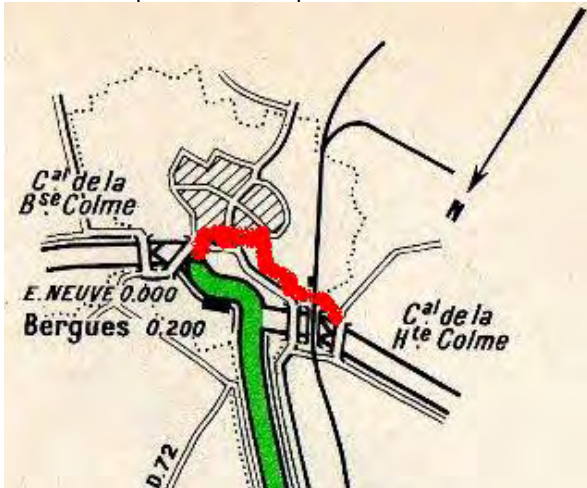
Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :



Recherche(s) complémentaire(s) :

Le positionnement de la limite est réalisé à partir de ce [site internet](#)

Est notamment indiqué un autre nom pour cette écluse : « Ecluse neuve ».
La carte ci-après montre le positionnement de l'écluse.



Vision plus précise de l'écluse à partir de Google earth :

